

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

Mai 2021

Sujets traités dans cette édition:

- **Budget fédéral de 2021**
- **Concours 2023-2029 du Fonds des initiatives scientifiques majeures**
- **Concours 2020 du Fonds d'innovation**
- **Futures modifications au processus de soumission du formulaire de finalisation d'une contribution**
- **Révision des questions de déclaration volontaire apportées aux profils des utilisateurs dans le SGCF**
- **Demandes de renseignements sur l'équité, la diversité et l'inclusion**
- **Rapports d'avancement de projet**
- **Rapports financiers des projets d'infrastructure**
- **Rapport annuel du Fonds d'exploitation des infrastructures**
- **Navigateur d'installations de recherche**
- **Dates importantes à venir**

Budget fédéral de 2021

Le [budget fédéral de 2021, présenté le 19 avril dernier](#), reconnaît le rôle important que joue le secteur de la biofabrication et des sciences de la vie du Canada dans la lutte contre la COVID-19. Il tient également compte de la nécessité de dynamiser le secteur pour veiller à ce que le Canada soit prêt à faire face à de futures crises sanitaires.

Le budget de 2021 propose un financement total de 2,2 milliards de dollars sur sept ans pour assurer la croissance et le dynamisme du secteur des sciences de la vie à l'échelle nationale et pour enrichir le bassin de talents de même que le réseau de la recherche en sciences biologiques du Canada. Ce financement comprend une enveloppe de 500 millions de dollars sur quatre ans pour la FCI afin de répondre aux besoins en capital et en infrastructures de recherche.

La FCI en saura plus sur les détails de ce financement à la suite de discussions avec le gouvernement fédéral. Ces détails vous parviendront ensuite dans les meilleurs délais.

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

Concours 2023-2029 du Fonds des initiatives scientifiques majeures

Le conseil d'administration de la FCI a approuvé le lancement du prochain concours 2023-2029 du Fonds des initiatives scientifiques majeures. L'ébauche de l'appel à propositions sera diffusée le 3 juin 2021. La FCI investira jusqu'à 660 millions de dollars sur six ans dans le cadre de ce concours. Les décisions de financement seront rendues en juin 2022.

Ce concours permettra à la FCI :

- De contribuer aux besoins continus d'exploitation et de maintenance des installations d'importance nationale
- De préciser les objectifs du fonds, ainsi que ses critères d'admissibilité et d'évaluation, afin de mieux refléter le paysage actuel des installations de recherche de grande envergure
- D'améliorer et de simplifier son processus d'évaluation
- De favoriser un processus d'évaluation concurrentiel et fondé sur le mérite des installations existantes financées par le fonds ainsi que des nouvelles installations candidates

Vous trouverez un complément d'information sur les paramètres et le calendrier du prochain concours du Fonds des initiatives scientifiques majeures dans le diaporama et l'enregistrement (à venir) de la présentation donnée à l'occasion de [l'atelier 2021](#) du 27 avril dernier.

Concours 2020 du Fonds d'innovation

La FCI souhaite vous présenter le document intitulé [Fonds d'innovation 2020 : En chiffres](#). Ce document met en lumière divers aspects du processus d'évaluation du mérite, ainsi que la répartition de l'enveloppe du Fonds d'innovation par type d'établissement, région, montant demandé et secteur. Il donne également une perspective historique sur le taux de réussite et de financement de ce Fonds de 2004 à 2020. Vous pouvez consulter [ce document sur la page Web du Fonds d'innovation 2020](#), sous l'onglet *Concours antérieurs*.

Une analyse rétrospective détaillée du Fonds d'innovation 2020 est en cours afin d'appuyer l'élaboration du prochain concours. À l'occasion de la prochaine réunion de l'Association canadienne des administratrices et administrateurs de recherche (ACAAR), la FCI sollicitera vos suggestions relativement aux futurs concours. Elle vous communiquera également le calendrier du prochain concours avant la fin juin 2021.

Futures modifications au processus de soumission du formulaire de finalisation d'une contribution

La FCI mettra bientôt en place un nouveau processus, entièrement intégré au Système de gestion des contributions de la FCI (SGCF), pour soumettre un formulaire de finalisation d'une contribution. Le formulaire demeure identique, à l'exception du fait que les signatures manuscrites ou numériques ne seront plus requises.

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

À compter du 31 mai 2021, il ne sera plus possible de téléverser un formulaire de finalisation d'une contribution portant une signature. Il vous faudra plutôt remplir et soumettre le formulaire de finalisation de votre contribution dans le SGCF, en une seule étape, dans le module de finalisation de la contribution du tableau de bord de l'établissement.

Seules les personnes désignées dans la déclaration d'adhésion sont autorisées à soumettre le formulaire de finalisation d'une contribution.

Veillez [consulter cette page](#) pour obtenir un complément d'information à ce sujet.

Révision des questions de déclaration volontaire apportées aux profils des utilisateurs dans le SGCF

À compter du mardi 30 mars 2021, tous les utilisateurs et utilisatrices du SGCF seront invités à répondre à de nouvelles questions de déclaration volontaire pour compléter leur profil. La FCI a travaillé de concert avec le Conseil de recherches en sciences humaines, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, et les Instituts de recherche en santé pour réviser les questions de déclaration volontaire afin de soutenir les analyses menées selon les principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Cette mesure vise à :

- Améliorer la gestion et la qualité des données
- Harmoniser les données recueillies afin que les rapports soient comparables
- Alléger le fardeau des répondants

La révision découle aussi de l'obligation pour le programme des Chaires de recherches du Canada (CRC) d'élargir l'éventail des données recueillies de manière à englober tous les membres des groupes LGBTQ2+. Les nouvelles questions, actuellement utilisées par le programme des CRC, seront progressivement intégrées dans les programmes des trois organismes fédéraux de financement de la recherche au cours des prochains mois.

La FCI finalise les réponses à certaines questions courantes offrant des précisions sur l'élaboration, l'utilisation et le contenu du questionnaire de déclaration volontaire. Cette foire aux questions sera bientôt publiée sur notre site Web.

Demandes de renseignements sur l'équité, la diversité et l'inclusion

Pour toute demande de renseignement portant précisément sur l'équité, la diversité et l'inclusion, y compris si elles concernent la déclaration volontaire, veuillez contacter la FCI à cette adresse de courriel récemment créée : EDI@innovation.ca.

Rapports d'avancement de projet

La date limite pour répondre à la question sur l'état de la mise en service pour 2021 et soumettre un rapport d'avancement de projet est fixée au 30 juin prochain et le tout est accessible dans le SGCF. Cette année, la FCI prévoit recevoir environ 1 500 rapports. Ceux-ci sont une source d'information essentielle pour la FCI. Ils l'aident à gérer les projets, à évaluer les résultats de ses investissements et à en rendre compte.

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

De plus, à compter de cette année, les chercheurs et chercheuses ainsi que les administrateurs et administratrices de recherche qui accèdent aux rapports d'avancement de projets dont les propositions ont été soumises avant octobre 2020, seront appelés à classer le projet en fonction du système de la Classification canadienne de la recherche et du développement (CCRD). Ces renseignements permettront à la FCI d'élargir l'utilisation de cette classification aux fins des prochaines analyses des projets qu'elle finance, y compris les projets ayant été classés selon l'ancien modèle de classification de la recherche.

Rapports financiers des projets d'infrastructure

Les rapports intermédiaires pour la période se terminant le 31 mars 2021 doivent être soumis au plus tard le 15 juin 2021 pour les projets d'infrastructure en cours ayant reçu une contribution de la FCI avant le 1^{er} avril 2021. Si vous comptez soumettre un rapport financier final avant le 30 septembre 2021, il n'est pas nécessaire de soumettre un rapport intermédiaire avant le 15 juin 2021. Vous trouverez dans le SGCF la liste des rapports que votre établissement doit soumettre. Tous les rapports financiers doivent être soumis dans le SGCF par voie électronique.

Rapport annuel du Fonds d'exploitation des infrastructures

Le rapport annuel du Fonds d'exploitation des infrastructures doit être soumis au plus tard le 15 juin 2021. Il doit comprendre les dépenses réelles en date du 31 mars 2021 et les dépenses prévues pour 2021-2022. Ce rapport doit être soumis dans le SGCF par voie électronique.

La FCI vous remercie du temps et du travail que vous avez consacrés à produire les rapports requis.

Navigateur d'installations de recherche

Raconter des histoires sur les collaborations de recherche : Le Navigateur d'installations de recherche a lancé une nouvelle page d'articles mettant en lumière des collaborations réussies entre des entreprises et des installations répertoriées dans le Navigateur. Ces histoires témoignent des avantages de travailler en collaboration avec des experts et expertes en recherche. [Découvrez ce nouveau contenu.](#)

Soumettez le profil de votre laboratoire : Vous cherchez à établir des partenariats avec des entreprises, des universités ou le gouvernement? Découvrez les [avantages d'inscrire](#) les laboratoires et installations de votre établissement dans le Navigateur.

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

Dates importantes à venir

Les [dates importantes de toutes les occasions de financement de la FCI](#) sont annoncées en tout temps sur son site Web. Voici quelques dates clés à venir :

15 mai 2021	Date limite pour soumettre une proposition au titre du Fonds collège-industrie pour l'innovation – Volet 1
14 juin 2021	Séance du conseil d'administration de la FCI
15 juin 2021	Date limite pour soumettre une proposition au titre du Fonds des leaders John-R.-Evans (Volet non affilié)

Restons en contact. Tenez-vous au courant des activités et des annonces de la FCI : [abonnez-vous](#) à nos communications dès aujourd'hui.